

02/03/2018

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Conseil
Municipal
du 16 mars 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : Service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Rapport disponible sur simple demande adressée au service des finances
Source : budget 2017 (budget ville et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	4
I. CONTEXTE GENERAL	4
II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2017	4
1) Le fonctionnement	4
2) La fiscalité	5
3) Endettement	5
III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018	6
1) Fonctionnement	6
2) L'endettement.....	10
3) Opérations d'investissements envisagés en 2018	10
4) Subventions d'investissement attendues en 2018	12
a) au niveau de l'ETAT	13
b) au niveau de la Région GRAND EST.....	13
c) au niveau du Département du Bas-Rhin	13
d) autres subventions.....	13
IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2019 ET 2020 ...	13
V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE	15
1) Evolution rétrospective de la dette de la ville	15
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2017.....	15
a) Structure de la dette au 31/12/2017.....	15
b) Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2017.....	16
3) Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville	16
BUDGET EAU	17
I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018	17
1) Exploitation et autofinancement	17
2) Investissement	17
3) Endettement	18
II. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2019 ET 2020	18
III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE	19
1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau	19
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2017.....	19
a) Structure de la dette au 31/12/2017.....	19
b) Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2017.....	19
3) Eléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau	20
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	20
I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018	20
1) Fonctionnement	20
2) Investissement	22

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2019 ET 2020	22
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	22
I. Les orientations budgétaires 2018	22
II. Travaux envisagés en 2019 et 2020.....	23
III. Structure et gestion de la dette.....	23
1) Structure de la dette au 31/12/2017 par type de taux.....	23
2) Répartition de la dette au 31/12/2017 par prêteurs.....	24
BUDGET ZA PEPINIERE	24
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	24
BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS	25

BUDGET VILLE

I. CONTEXTE GENERAL

Il est important de rappeler le contexte dans lequel va s'inscrire l'exercice budgétaire 2018.

L'année 2018 va être marquée, fiscalement, par l'instauration d'un nouveau dégrèvement, s'ajoutant aux exonérations existantes, qui vise à dispenser de taxe d'habitation sur la résidence principale environ 80% des foyers. Le mécanisme sera progressif (abattement de 30% en 2018, de 65% en 2019 puis de 100% en 2020) et sera soumis à des conditions de ressources. L'Etat prendra intégralement en charge ces dégrèvements dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.

L'autre mesure majeure de la loi de Finances 2018 concerne le remplacement des mesures de réduction de la DGF pratiquée ces dernières années au titre de la contribution des collectivités au déficit public par un pilotage et un encadrement pluriannuel contractualisé de l'évolution des dépenses de fonctionnement pour les collectivités locales les plus importantes (la commune de Wissembourg n'est pas concernée à ce jour par ce dernier dispositif ; seules les 322 plus grandes collectivités françaises le sont).

Crée en 2016 puis reconduite en 2017, la dotation de soutien à l'investissement public local sera pérennisée et nommée en 2018 dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). D'un montant de 665 millions d'€ en 2018, cette dotation est destinée à subventionner notamment des projets de rénovation thermique, de transition énergétique, d'énergies renouvelables, de mise aux normes et de sécurisation des équipements publics, d'infrastructures en faveur de la mobilité, de création, transformation et rénovation de bâtiments scolaires et de développement numérique...

La croissance française (+0,5% au 3^{ème} trimestre 2017) continue de bénéficier de certains facteurs favorables malgré le retour de l'inflation. En dépit d'un ralentissement de mai à juillet 2017, l'inflation poursuit sa remontée progressive portée par le rebond des prix du pétrole, de sorte qu'en moyenne sur l'exercice 2017, l'inflation a atteint 1%, un niveau bien supérieur à 2016 (+0,2%) mais qui demeure modéré et ne pèse que faiblement sur le pouvoir d'achat. L'inflation devrait poursuivre sa progression : elle devrait se situer en moyenne entre 1,2% et 1,4% en 2018. Quant au crédit, il se maintient à ce jour à de bonnes conditions. Malgré un léger resserrement pour les entreprises comme pour les ménages en 2017, les taux d'intérêts des crédits risquent de remonter dans les prochains mois.

Les évolutions en 2018 de ce contexte général ont été prises en compte pour l'élaboration et la construction de ce rapport d'orientations budgétaires.

II. QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE DE 2017

1) Le fonctionnement

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 8,98 M€ (hors absorption des résultats des budgets annexes) et les recettes réelles de fonctionnement de 10,59 M€ (hors excédent reporté, cessions immobilières et absorption des résultats des budgets annexes).

Autofinancement brut réel dégagé du fonctionnement (hors excédent reporté, cessions immobilières et absorption des résultats des budgets annexes) en 2017 : 1,61 M€

2) La fiscalité

Taux sur les impôts locaux 2017

Concernant les ménages

- Taxe d'habitation	23,73 %
- Taxe foncière (bâti)	15,24 %
- Taxe foncière (non bâti)	69,46 %

Concernant les entreprises

- Cotisation foncière des entreprises (CFE)	20,31 %
---	---------

Bases d'imposition notifiées en 2017

Concernant les ménages

- Taxe d'habitation	8 837 000 €
- Taxe foncière (bâti)	12 050 000 €
- Taxe foncière (non bâti)	150 600 €

Concernant les entreprises

- Cotisation foncière des entreprises (CFE)	6 828 000 €
---	-------------

D'où un produit global 2017 de contributions directes de 6,21 M€ (incluant la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et les rôles supplémentaires).

Produit des impôts et taxes en 2017 (incluant la fiscalité et les autres taxes (ex : taxe sur l'électricité et taxe additionnelle sur les droits de mutation))

- produit	7,12 M€
-----------	---------

3) Endettement

- Encours de la dette totale au 31/12/2017 : 9 757 535,12 €
(dont 750 000 € de prêt à court terme)

- Encours de la dette à long terme au 31/12/2017 : 9 007 535,12 €, soit 1 141,06 €/hab

Moyenne nationale de la strate en 2015 : 1 089 €/hab.

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2018

Les modifications significatives à relever sont les suivantes :

1) Fonctionnement

Compte tenu des réalisations 2017 et des contraintes imposées aux collectivités en 2018, voici les ajustements budgétaires à réaliser sur le budget ville :

DEPENSES

- **Dépenses courantes : 2 520 000 € (+ 40 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2017)**

Voici notamment les principales modifications entre 2017 et 2018 :

Energie - Electricité	+ 25 000 €	Rajout des charges du nouveau bâtiment des archives (ancienne synagogue) + augmentation des coûts de l'énergie
Fournitures administratives	- 4 000 €	Economie notamment sur les cartouches et toners
Livres	+ 23 000 €	Achat livres sur Wissembourg
Autres matières et fournitures	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Prestations de services	- 8 000 €	Notamment baisse prévisionnelle de 22 000 € de la redevance sur les ordures ménagères (calcul effectué en 2018 selon le poids des déchets) et mise en place d'un traitement de désinfection par anoxie des collections (+10 000 €)
Locations mobilières	- 19 000 €	Pas de location de tribunes et de scènes mobiles pour les festivités en 2018
Entretien – réparations de réseaux	- 10 000 €	Moins de recours à l'entreprise pour les réparations prévues en 2018 au niveau de l'éclairage public
Entretien bois et forêts	+ 35 000 €	Poursuite des travaux d'entretien des routes forestières (subventionnés à 50%)
Entretien matériel roulant	- 10 000 €	Notamment achat d'une nouvelle nacelle donc pas de travaux réparation prévus en 2018 sur ce véhicule
Assurances	+ 9 000 €	Augmentation assurance responsabilité civile + assurance collections Wentzel à prévoir en 2018
Autres frais divers	+ 26 000 €	Contrôle des poteaux d'incendie à prévoir en 2018 (+ 9 000 €) ; augmentation de 5 000 € du coût prévisionnel d'abattage et d'élagage des arbres ; prévision de 3 000 € de frais de démontage par un spécialiste des grandes pièces aux archives ; abonnements logiciels complémentaires à prévoir en 2018 (+ 7 000 €) pour la pointeuse et les logiciels Office.

Impression catalogues et imprimés	- 4 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Honoraires	- 28 000 €	Notamment moins d'honoraires « forêt » à payer à l'ONF (-24 000 €) ; ajustement par rapport au montant réalisé en 2017
Transport de biens	+ 9 000 €	Notamment 18 000 € de prévu en 2018 pour le transfert des collections vers le site de l'ancienne synagogue ; diminution de 9 000 € des dépenses prévisionnelles de débardage (forêt)

- **Dépenses de personnel : 4 660 000 € (- 50 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2017)**

Cette variation s'explique principalement par une diminution du nombre d'heures et donc du coût des professeurs de l'école des Arts, une diminution du coût des contrats liés au chantier d'insertion (moins d'effectifs) et par l'impact de certains départs ou mutations.

- **Atténuation de produits : 180 000 € (- 26 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2017)**

Cette diminution s'explique principalement par la suppression du reversement de la taxe de séjour à l'Office du tourisme du pays de Wissembourg (dernier reversement réalisé en 2017 pour la taxe de séjour encaissée en 2016).

- **Participations et subventions : 1 650 000 € (- 118 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2017)**

Voici notamment les principales variations :

Participation SIVU forestier de Wissembourg et environs	- 49 000 €	Moins de volume à traiter en 2018 par les bûcherons du SIVU ; plus de recours à l'entreprise
Subvention CCAS Wissembourg	- 10 000 €	Délibération du Conseil Municipal du 19 janvier 2018
Subvention CCAS Altenstadt	- 5 000 €	Réajustement par rapport aux excédents disponibles au 31/12/2017
Subvention Pétanque club de Wissembourg	- 20 000 €	Pas de Masters de pétanque en 2018
Subvention association du festival international de musique de Wissembourg	+ 6 000 €	Augmentation suite à la facturation de la location de la salle liée au festival
Contribution assainissement pluvial	- 18 000 €	Nouvelles modalités de calcul à définir pour 2018
Subvention budget annexe LA NEF	- 25 000 €	Ajustement par rapport aux besoins du budget annexe LA NEF

- **Dépenses financières : 275 000 € (- 15 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2017)**

Voici les principales modifications :

- Intérêts de la dette : - 6 000 €
- Intérêts ligne de trésorerie : - 11 000 €
- Escomptes accordés : + 1 000 €
- Autres frais : + 1 000 €

- **Dépenses exceptionnelles : 31 000 € (- 131 000 € par rapport aux dépenses budgétisées en 2017)**

Cette variation s'explique principalement par l'absence d'absorption en 2018 du déficit du lotissement Allée des Peupliers TRI (- 130 000 € par rapport au montant prévu au budget 2017).

En tenant compte d'une prévision de dépenses imprévues de 54 000 € sur l'exercice 2018, le montant total des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement devrait s'élever pour 2018 à 9 370 000 €. Ces dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement sont en diminution de 260 000 € (-2,70 %) par rapport aux dépenses réelles budgétisées en 2017.

RECETTES

- **Produits des services et du domaine : 1 150 000 € (- 40 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2017)**

Voici les principales variations :

Remboursement frais par d'autres redevables	- 29 000 €	Changement d'imputation comptable ; dorénavant imputé au compte 7588
Produits des activités annexes	- 9 000 €	Suite à la suppression de la régie de vente des bacs ménagers, plus de recettes en 2018

- **Fiscalité et dotations de l'Etat**

A ce jour, aucune dotation de l'Etat n'a été notifiée par les services de l'Etat à la Ville de Wissembourg pour 2018.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des contributions de l'Etat entre 2013 et 2017 :

RECETTES		Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
DGF	Dotation forfaitaire	1 736 727€	1 641 868€	1 424 287€	1 196 653€	1 062 958€
	Dotation de solidarité rurale	222 661€	253 551€	292 252€	311 211€	337 060€
	Dotation nationale de péréquation	16 553€	14 898€	13 408€	12 067€	10 860€
	Fonds national garantie individuel ressources	305 653€	305 653€	305 653€	305 653€	305 653€
	Dotation compensation suite suppression TP	216 065€	204 281€	189 498€	185 125€	168 313€
	Compensations - exonérations fiscales	127 346€	120 818€	136 400€	125 573€	167 406€
	Dotation titres sécurisés	5 030€	5 030€	5 030€	5 030€	5 030€
TOTAL RECETTES (1)	2 630 035€	2 546 099€	2 366 528€	2 141 312€	2 057 280€	

DEPENSE FPIC	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Fonds de péréquation des ressources com.	20 889€	43 076€	59 938€	115 254€	155 425€
TOTAL DEPENSE (2)	20 889€	43 076€	59 938€	115 254€	155 425€

RECETTES (1)-(2)	2 609 146€	2 503 023€	2 306 590€	2 026 058€	1 901 855€
-------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

VARIATION DES RECETTES PAR RAPPORT A 2013		-106 123€	-302 556€	-583 088€	-707 291€
		(3)	(4)	(5)	(6)

On peut constater que la commune de Wissembourg a perdu 1 699 058 €* de recettes cumulées au niveau des contributions de l'Etat entre 2013 et 2017. Cette somme représente près de 90% des contributions nettes de l'ETAT encaissées en 2017.

* = (3)+(4)+(5)+(6)

Concernant la fiscalité, les services fiscaux ne nous ont pas encore notifié les données concernant l'exercice 2018 (bases fiscales, IFR, TASCOM et compensations fiscales) à part la CVAE qui devrait augmenter de 108 000 € en 2018 par rapport à 2017.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des impôts et taxes entre 2013 et 2017 :

Recettes	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Impôts et taxes	6 299 103,95 €	6 278 040,94 €	6 618 058,07 €	6 865 702,47 €	7 120 271,55 €

Les recettes des impôts et taxes ont augmenté de 821 167,60 € entre 2013 et 2017 sans augmentation des taux de fiscalité (0% d'augmentation) sur cette période.

A ce stade pour la septième année consécutive, il n'est pas envisagé d'augmenter les taux des impôts locaux.

Concernant les impôts et taxes, les recettes prévisionnelles budgétaires 2018 liées aux taxes additionnelles de droit de mutation seront minorées de 131 000 € par rapport à celles de 2017. On passera de 301 000 € prévu en 2017 à 170 000 € pour l'année 2018 (retour à une année « standard » de recettes de taxes additionnelles de droit de mutation).

- **Autres produits de gestion courante : 130 000 € (-6 000 € par rapport aux recettes budgétisées en 2017)**

Voici les principales variations :

Excédent des budgets annexes administratifs	- 37 000 €	Pas d'excédent rapatrié en 2018 d'un budget annexe
Produits divers de gestion courante	+ 29 000 €	Nouvelle imputation comptable pour les remboursements de charges des bâtiments

Concernant notamment les locations des différents bâtiments communaux, il n'y a pas de changement de tarifs envisagés à ce jour.

AUTOFINANCEMENT

Compte tenu de l'absence de notification à ce jour par l'Etat des dotations et par les services fiscaux des bases fiscales (TH, TF, CFE) pour 2018, il est difficile à ce jour d'évaluer avec précision le montant de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2018.

Compte tenu des baisses prévisionnelles des dépenses réelles de fonctionnement, s'il n'y a pas de mauvaises nouvelles au niveau des dotations de l'Etat et des notifications des bases fiscales pour 2018, l'autofinancement brut prévisionnel devrait être supérieur à celui prévu en 2017.

2) L'endettement

Annuités prévisionnelles 2018 pour les emprunts à long terme :

- Capital	903 219,16 €
- Intérêts	<u>256 362,65 €</u>
TOTAL	1 159 581,81 € soit 146,89 €/hab.*

moyenne nationale de la strate en 2015 : 155 €/hab.

****Ce ratio communal demeure inférieur à la moyenne nationale de la strate 2015.***

Il restera également 750 000 € d'emprunts à court-terme à rembourser en 2018. Un prêt-relais de 600 000 € sera remboursé par le FCTVA encaissé en 2018 concernant les investissements 2017. Un prêt-relais de 150 000 € sera remboursé par la vente de la maison forestière de la Hardt.

L'encours de la dette à long terme au 31/12/2018 devrait être compris dans la fourchette suivante :

9 200 000 € < Encours de la dette prévisionnelle à long terme au 31/12/2018 < 9 400 000 €

En effet, une fourchette d'emprunts à long terme située entre 1 100 000 € et 1 300 000 € est à envisager sur l'exercice 2018 destinée à financer les investissements à long terme prévus ci-dessous.

3) Opérations d'investissements envisagés en 2018

(à titre indicatif, prévisionnel et non définitif en TTC, hors écritures d'ordres)

PATRIMOINE COMMUNAL

Travaux ancienne synagogue (archives)	650 000.00€
Travaux Centre technique (ateliers)	65 000.00€
Travaux restructuration gymnase municipal	600 000.00€
Travaux église St Pierre et Paul (trav. Vitraux + solde diagnostic)	180 000.00€
Travaux Mairie (signalitique)	5 000.00€
Travaux école St Jean (visiophone + divers)	3 000.00€
Travaux école Leszczynska (étanchéité)	62 000.00€
Travaux école Europe (visiophone + porte chaufferie)	5 000.00€
Travaux école maternelle Altenstadt (revêt. salle de jeux + fenêtres)	15 000.00€
Travaux école des Arts (isolation phonique)	6 000.00€
Travaux église Altenstadt (accès tour)	12 000.00€
Travaux église St Jean (conformité éclairage)	15 000.00€
Travaux église Weiler (toiture + accès tour)	15 000.00€
Travaux presbytère Weiler (conformité électrique)	8 000.00€
Travaux Bois de France (porte d'accès + divers)	25 000.00€
Travaux piscine (aménagements extérieurs)	30 000.00€
Travaux club house bouliste	10 000.00€
Diagnostic amiante bâtiments communaux	15 000.00€
Diagnostic + programmation ancienne sous-préfecture	66 000.00€
Travaux divers bâtiments	63 000.00€
TOTAL	1 850 000.00€

VOIRIE

Travaux traversée Altenstadt (solde raccordement électrique)	69 000.00€
Dépenses hono Allée des Peupliers (entre les 2 giratoires)	15 000.00€
Dépenses hono Route des Vosges	10 000.00€
Travaux voirie Place des Carmes (abords archives)	90 000.00€
Travaux voirie Place de la Fausse Porte	40 000.00€
Travaux voirie Weiler – sécurisation chemin Fréd Bastian	44 000.00€
Travaux voirie Lotissement im Bockler	20 000.00€
Travaux Rue St Jean	70 000.00€
Travaux liaison piétonne Rues Château d'eau-Turckheim	42 000.00€
Travaux extension voirie	110 000.00€
TOTAL	510 000.00€

AUTRES TRAVAUX

Travaux éclairage public (Rue des Ormes + Bvd Clémenceau + divers)	70 000.00€
Travaux raccordement EARL ANDRES	46 000.00€
Travaux hippodrome (mise en conformité)	10 000.00€
Travaux Rempart (piscine)	80 000.00€
Dépenses diagnostic ponts	17 000.00€
Installation abris-bus (Gare)	9 000.00€

Travaux berges de la Lauter	10 000.00€
Travaux aires de jeux (balançoire piscine)	18 000.00€
Travaux défense contre incendie – Rue Industrie	15 000.00 €
TOTAL	275 000.00€

AUTRES DEPENSES

Subvention d'équipement (Abrapa + divers)	30 000.00€
Subvention d'équipement association Grès en Tête	15 000.00€
Subvention d'équipement (trav. électrification loi SRU)	20 000.00€
Subvention d'équipement (SDIS)	28 000.00€
Subvention d'équipement LA NEF	28 000.00€
Solde Frais d'études (création liaison interquartier)	1 000.00€
Frais d'études (géothermie)	5 000.00€
Achat de terrains	20 000.00€
Achat matériel de bureau et info. (photocopieurs + PVE, ...)	60 000.00€
Achat mobilier (archives)	150 000.00€
Achat mobilier (écoles + Mairie + MEDIA + MDAS + divers)	40 000.00€
Achat mobilier (ateliers Centre technique)	17 000.00€
Achat logiciels (dématérialisation + divers)	25 000.00€
Achat nacelle	80 000.00€
Achat collections Wentzel	255 000.00€
Achat collections+ouvrages+CD/DVD (médiathèque)	16 000.00€
Plantations (forêt + espaces verts +cimetière Altenstadt)	30 000.00€
Achat mobilier urbain (supports à vélo + divers)	20 000.00€
Achat panneaux signalisation	20 000.00€
Achat poubelles - cendriers	15 000.00€
Achat instruments de musique	6 000.00€
Achat autres matériels ST (Outillages)	20 000.00€
Achat matériel (ateliers Centre technique)	48 000.00€
Achat plancher pour estrade	12 000.00€
Achat bacs (devant LA NEF)	15 000.00€
Achat extincteurs	6 000.00€
Achat chalets + guirlandes NOEL	25 000.00€
Achat matériel divers	20 000.00€
Dépenses imprévues	34 000.00€
TOTAL	1 061 000.00€

Financement des investissements 2018 : autofinancement + subventions + taxe d'aménagement + emprunts à long terme entre 1 100 000 € et 1 300 000 €.

4) Subventions d'investissement attendues en 2018

Voici les principales subventions attendues :

a) au niveau de l'ETAT

Solde subvention ancienne synagogue (archives)	213 000 €
Subvention église St Pierre et Paul (vitraux)	47 000 €
Subvention achat collections Wentzel	56 000 €
Subvention restructuration gymnase municipal	25 000 €

b) au niveau de la Région GRAND EST

Solde subvention ancienne synagogue (archives)	62 000 €
Subvention église St Pierre et Paul (vitraux)	23 000 €
Subvention achat collections Wentzel	56 000 €
Subvention restructuration gymnase municipal	51 000 €

c) au niveau du Département du Bas-Rhin

Subvention ancienne synagogue (archives)	90 000 €
Subvention achat collections Wentzel	56 000 €
Subvention restructuration gymnase municipal	126 000 €
Solde subvention voirie traversée Altenstadt	22 000 €

d) autres subventions

Subvention tennis club de Wissembourg (install. sportives)	4 000 €
Subvention voirie Traversée Altenstadt (ES)	30 000 €
Subvention église St Pierre et Paul (vitraux) – Fabrique de l'église	23 000 €
Solde subvention travaux raccordement (M. ANDRES)	12 000 €

Des demandes de subvention pour toutes les opérations éligibles seront ou ont été transmises à l'ETAT, à la REGION GRAND EST et au DEPARTEMENT DU BAS-RHIN.

IV. ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2019 ET 2020

Les principaux investissements prévisionnels envisagés à ce jour sont les suivants (liste non exhaustive et indicative) :

Dépenses d'investissement	Années	
	2019	2020
Travaux restructuration gymnase municipal**	2 350 000 €	0 €
Travaux église St Pierre et Paul (vitraux)**	700 000 €	0 €
Travaux piscine (pataugeoire)	115 000 €	0 €
Travaux voirie Route des Vosges	800 000 €	0 €
Travaux voirie Allée des Peupliers	300 000 €	1 100 000 €
Travaux voirie lotissement im Bockler	70 000 €	60 000 €
Travaux école Leszczynska (toiture)	45 000 €	0 €
Travaux école St Jean (ravalement + fenêtres)	52 000 €	0 €
Travaux centre technique (stockage box)**	100 000 €	0 €
Travaux Bois de France**	40 000 €	140 000 €
Travaux réaménagement Ecole des Arts	0 €	100 000 €

Travaux réaménagement Sous-Préfecture/Musée 1°TR	100 000 €	0 €
Travaux éclairage public	0 €	100 000 €
Achat balayeuse	0 €	120 000 €
Achat camion UNIMOG	0 €	160 000 €
Travaux Remparts	0 €	100 000 €
Travaux aires de jeux (piscine)	0 €	100 000 €

**Ces opérations seront traitées sous forme d'autorisations de programmes (AP) et de crédits de paiement (CP).

Dans le cadre de cette prospective, bien entendu, les montants figurant dans le précédent tableau ne sont que des montants estimatifs et provisoires. Suite au lancement des différentes consultations au niveau des entreprises, ces montants seront amenés à être réajustés.

Le calendrier et la cadence de réalisation des travaux pourront également évoluer en fonction des besoins et des contraintes techniques et financières.

Certaines grosses opérations comme la restructuration du gymnase municipal et les vitraux de l'église St Pierre et Paul bénéficieront d'importantes subventions notamment de la part de l'Etat, du Département du Bas-Rhin et de la Région GRAND EST.

Voici à titre indicatif, des hypothèses de travail retenues à ce jour (en pourcentage de financement du montant HT de la dépense) :

Financement prévisionnel de la restructuration du gymnase municipal

- Subvention ETAT 5 %
- Subvention Région GRAND EST 10 %
- Subvention Département du Bas-Rhin 25 %
- Autofinancement + emprunt ville de Wissembourg 60 %

Financement prévisionnel des vitraux de l'église St Pierre et Paul

- Subvention ETAT 40 %
- Subvention Région GRAND EST 20 %
- Subvention Fabrique de l'église St Pierre et Paul 20 %
- Autofinancement ville de Wissembourg 20 %

Des demandes de subventions ont été et seront envoyées aux différents financeurs. Ces pourcentages de financement pourront bien évidemment évoluer en fonction des notifications réelles envoyées par nos différents partenaires.

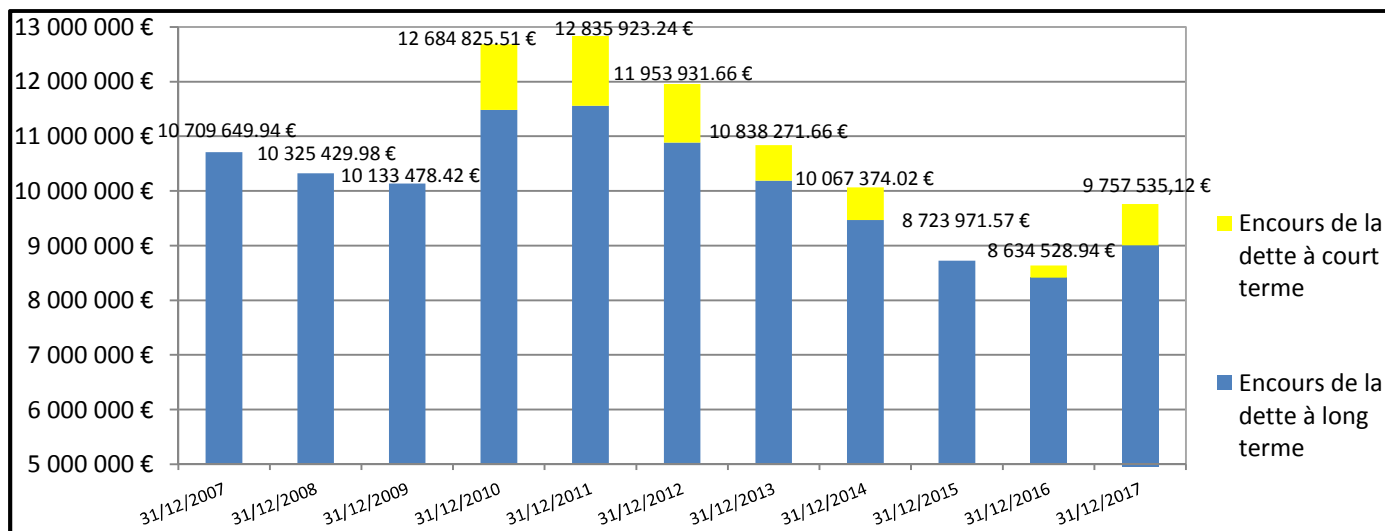
Outre les dépenses d'investissement figurant dans le précédent tableau, la Ville a tous les ans des dépenses d'investissement récurrentes (subvention d'équipement, achat de terrains, matériel de bureau et informatique, mobilier, logiciels, plantations, panneaux de signalisation, matériel divers) qui se montent en moyenne à près de 280 000 € par an.

Par la création en cours des différents lotissements et zones d'aménagement (GUMBERLE, Lotissement des 4 Vents, Steinbaechel, ZA Pépinière), l'objectif est notamment de favoriser la construction sur le territoire de Wissembourg, Altenstadt et Weiler afin d'élargir nos bases fiscales (TH, TF, CFE) pour compenser en partie l'impact financier sur la CAF nette des investissements à venir en 2019 et 2020.

V. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette de la ville

Voici l'évolution de la dette de la Ville de Wissembourg du 31/12/2007 au 31/12/2017 :

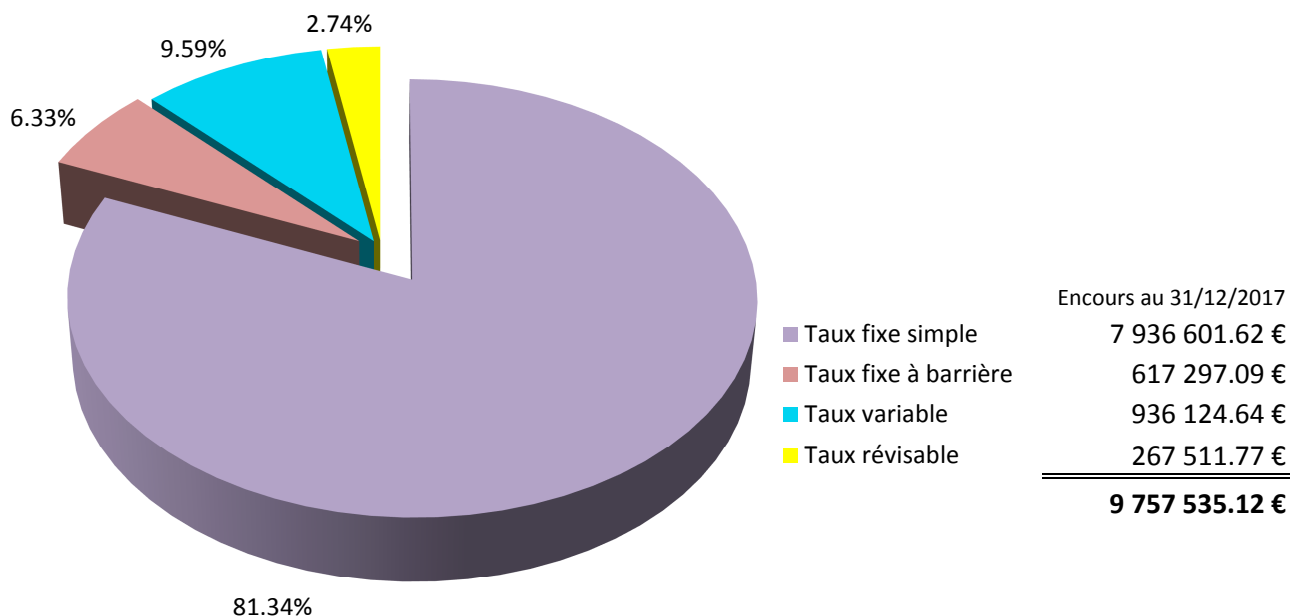


2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2017

a) Structure de la dette au 31/12/2017

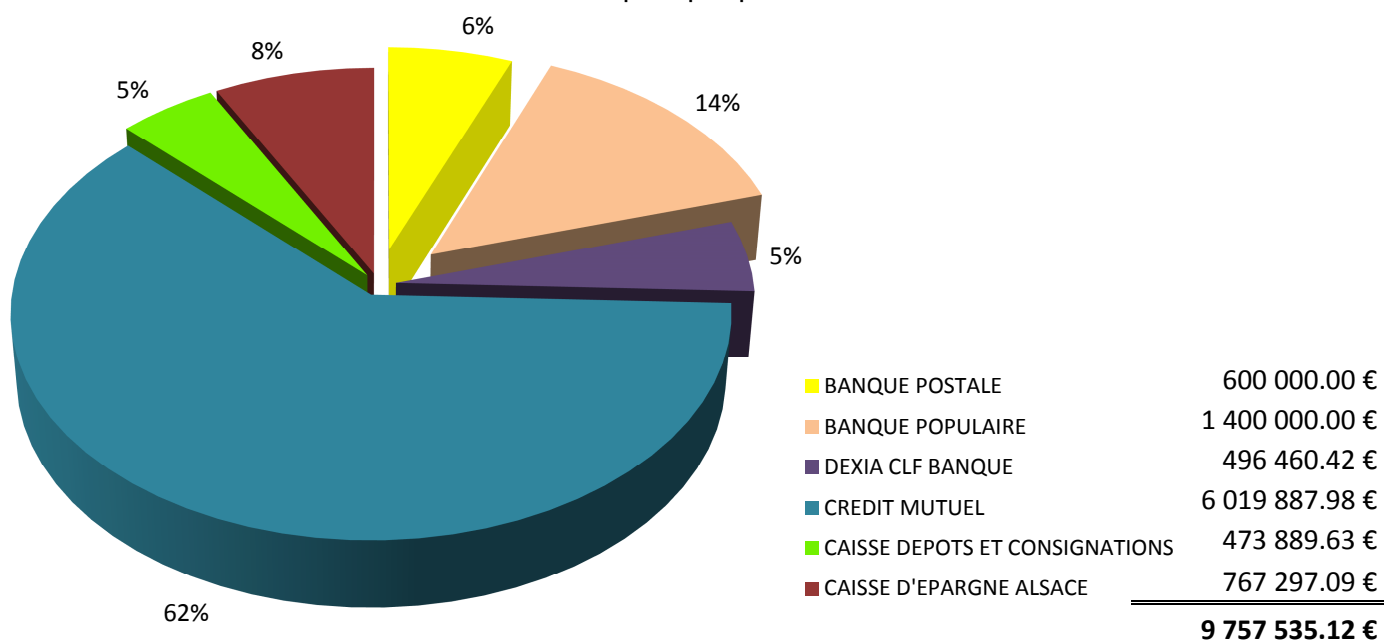
**L'encours de la dette au 31/12/2017 se monte à 9 757 535,12 €
(9 007 535,12 € de prêts à long terme et 750 000 € de prêts à court terme)**

Voici la structure de l'encours de la dette au 31/12/2017 par types de taux



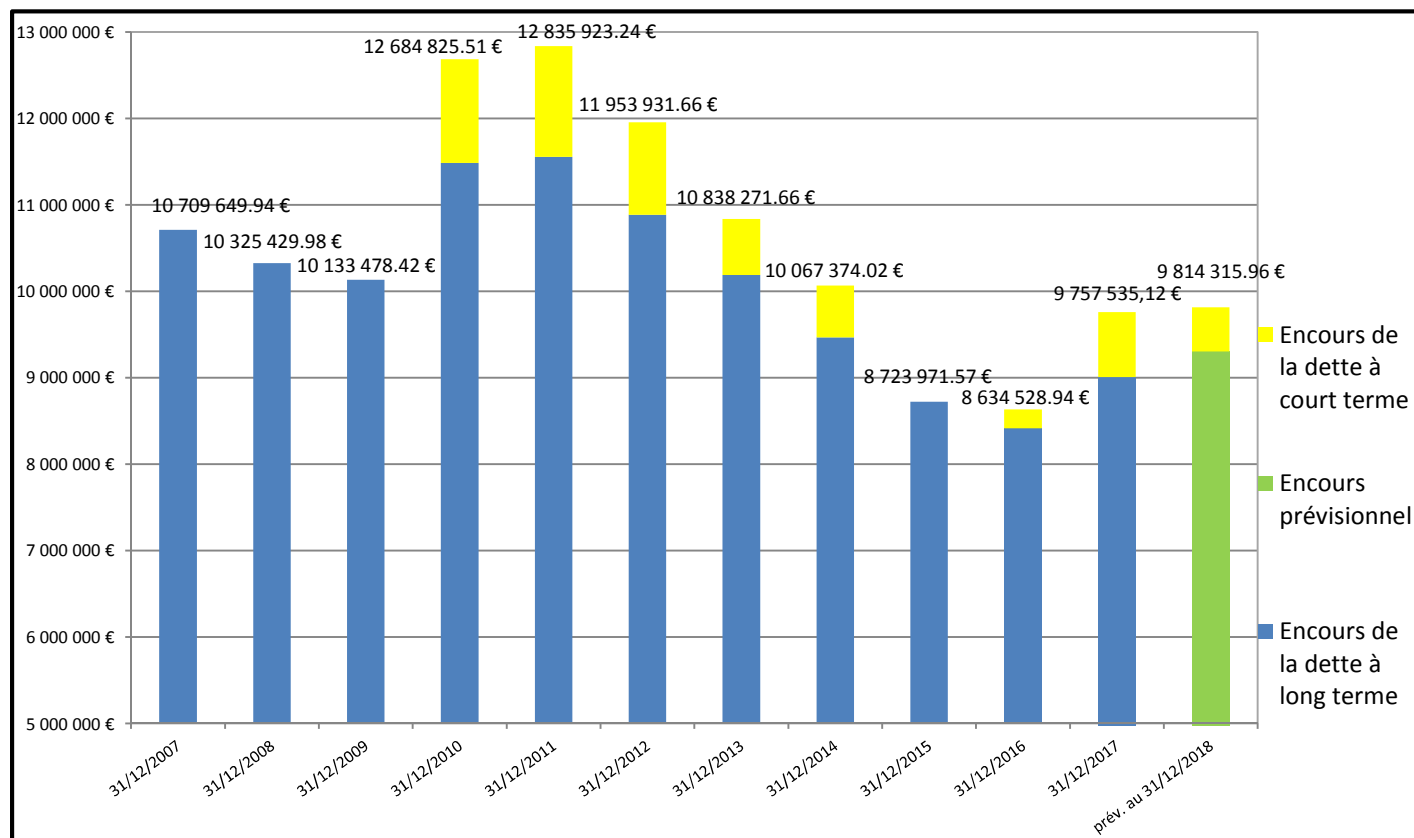
b) Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2017

Voici l'encours de la dette au 31/12/2017 réparti par prêteurs :



3) Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Graphique récapitulatif :



On peut constater, qu'en partant sur une hypothèse médiane d'emprunts à long terme contractés en 2018 à hauteur de 1 200 000 €, compte tenu du remboursement en capital de 903 219,16 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2018, la dette à long terme augmenterait de 296 780,84 € entre 2017 et 2018 pour atteindre un niveau de 9 304 315,96 € au 31/12/2018. L'évolution de ce besoin de financement resterait maîtrisée.

BUDGET EAU

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

1) Exploitation et autofinancement

TOTAL RECETTES REELLES 2018 PREVISIONNELLES : 960 000 €
TOTAL DEPENSES REELLES 2018 PREVISIONNELLES : 663 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL BRUT SUR L'EXERCICE 2018 : 297 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL NET SUR L'EXERCICE 2018 : 245 000 €

Les dépenses réelles d'exploitation prévisionnelles pour 2018 s'élèvent à 663 000 € et sont en légère hausse par rapport à celles de 2017 (+ 2 000 €) soit +0,3%. Cette hausse est principalement due à une hausse de 5 000 € des crédits prévus pour les créances admises en non-valeur conjuguée à une baisse de 2 000 € du montant prévu pour les intérêts de la dette. Les autres dépenses réelles (dépenses courantes + dépenses de personnel + reversements des redevances + dépenses exceptionnelles et imprévues) ne varient que de 1 000 € à la baisse en terme de prévisions de dépenses entre 2017 et 2018.

Les recettes réelles d'exploitation prévisionnelles pour 2018 s'élèvent à 960 000 € et sont en augmentation par rapport à celles de 2017 (+ 37 000 €) soit +4%. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du prix du m³ (passe de 1,18 € HT/m³ à 1,23 € HT/m³) et la hausse de la location du compteur (+4,20 € HT/an). Ces tarifs ont été fixés par délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2017.

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2018 est en hausse de 35 000 € par rapport à celui de 2017 (+13,36%).

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2018 est en hausse de 33 000 € par rapport à celui de 2017 (+15,57%).

Pour info : excédent de fonctionnement 2017 reporté ≈ 35 000 €

2) Investissement

Les principaux investissements envisagés en 2018 sont les suivants (en HT) :

Travaux extension réseau + conformité	90 000 €
Solde travaux conduite Route des Vosges	110 000 €
Travaux conduite Geitershof (1 ^{ère} tranche)	24 000 €
Travaux renforcement réseau Place des Carmes	15 000 €
Travaux conduite Allée des Peupliers/Rte Riedseltz	25 000 €

Travaux réaménagement regard de comptage du lycée	8 000 €
Travaux système de chloration du club vosgien	4 000 €
Etude programme transfrontalier	10 000 €
Achat compteurs d'eau (télérelevé)	30 000 €
Solde dépenses géolocalisation des réseaux	52 000 €
TOTAL	368 000 €

Financement des investissements : autofinancement + subventions + excédent reporté

pour info : excédent d'investissement reporté 2017 ≈ 37 000 €

Concernant les subventions, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse versera notamment un solde de subvention de 52 000 € concernant les dépenses de géolocalisation des réseaux.

3) Endettement

- **endettement au 31/12/2017 : 331 215,72 €**
soit 41,96 €/hab.
- prévision de remboursement des emprunts 2018 :
 - capital 51 695,61 €
 - intérêts 11 824,67 €
 - 63 520,28 €

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé en 2018.

Endettement prévisionnel au 31/12/2018 : 279 520,11 €
soit 35,41 €/hab.

Ce qui représente une baisse de 6,55 €/hab. par rapport au 31/12/2017.

II. **ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES SUR LES ANNEES 2019 ET 2020**

Les principaux investissements envisagés à ce jour en 2019 et 2020 sont les suivants :

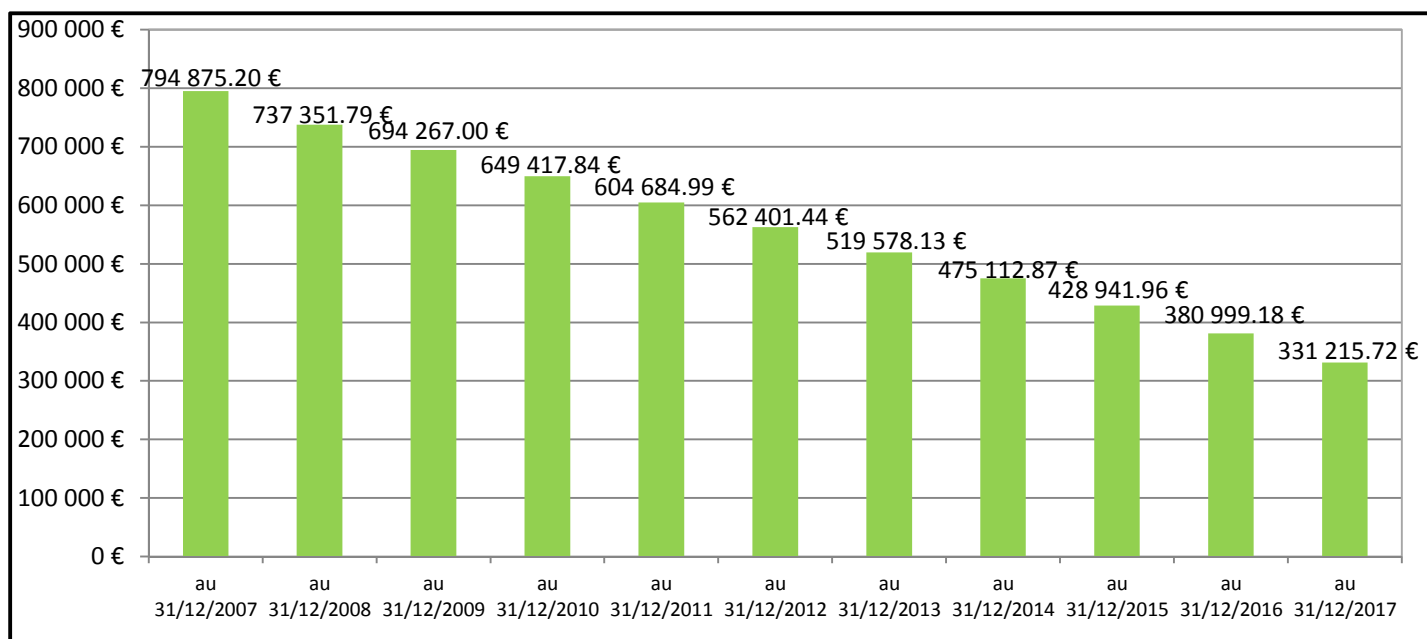
Dépenses d'investissement	Années	
	2019	2020
Travaux extension réseau + conformité	50 000 €	80 000 €
Travaux renforcement conduite Rue de la Paix		150 000 €
Travaux renforcement conduite Geitershof (2°TR)	80 000 €	
Travaux renforcement conduite Chemin des Prés	50 000 €	
Travaux renforcement conduite Rue château St Paul	40 000 €	
Travaux liaison conduite transfrontalière (1°TR)		100 000 €
Etude programme transfrontalier	10 000 €	
Achat compteurs d'eau	20 000 €	20 000 €

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2019 seront autofinancées. Par contre, les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 nécessiteront probablement un recours à l'emprunt.

III. STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

1) Evolution rétrospective de la dette du budget de l'eau

Voici l'évolution de la dette du budget eau du 31/12/2007 au 31/12/2017 :



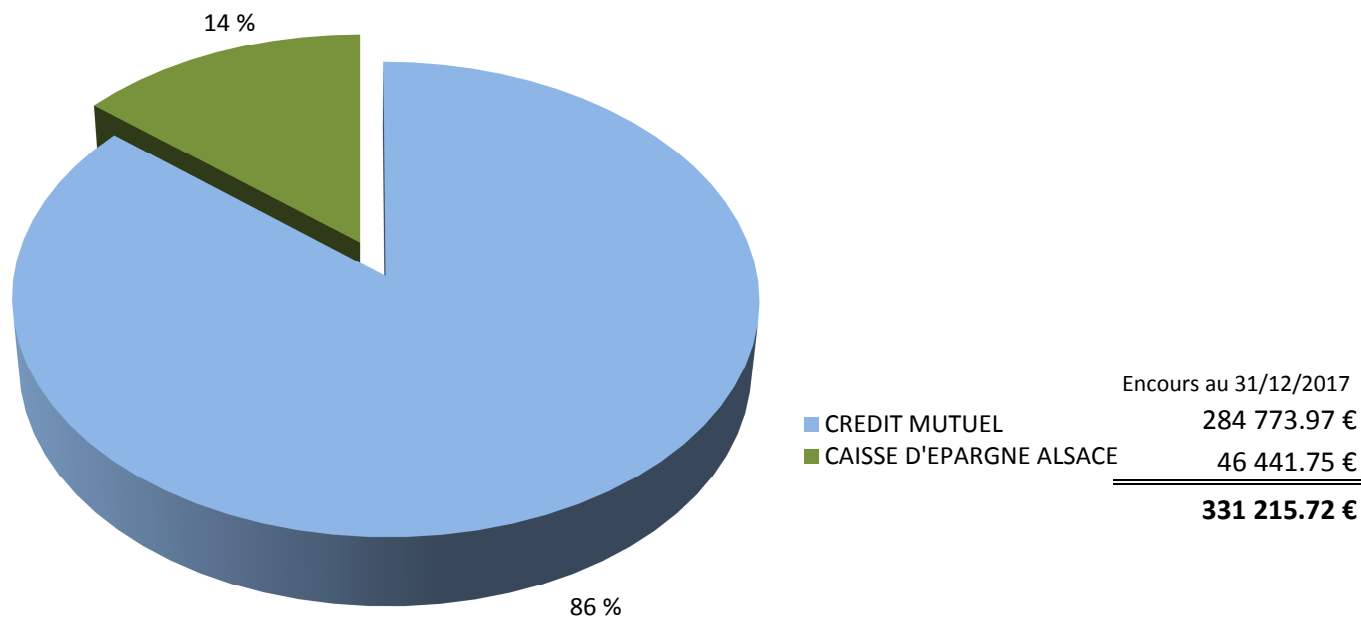
2) Structure de la dette et répartition par prêteurs au 31/12/2017

a) Structure de la dette au 31/12/2017

L'encours de la dette du budget de l'eau se monte à 331 215,72 € au 31/12/2017. L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe.

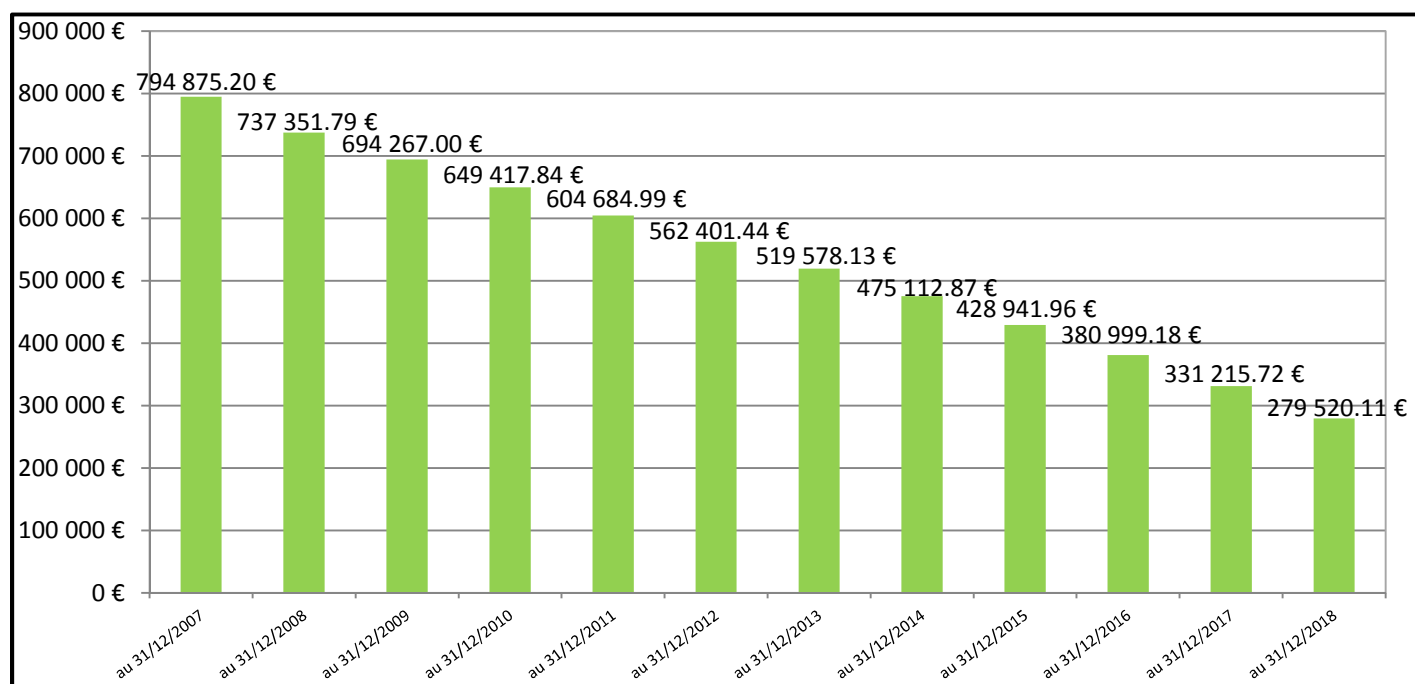
b) Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2017

Voici l'encours de la dette du budget de l'eau au 31/12/2017 réparti par prêteurs :



3) Éléments prospectifs au niveau de la dette du budget de l'eau

Graphique représentatif :



On peut constater une baisse prévisionnelle de l'encours de la dette de 51 695,61 € entre 2017 et 2018.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

I. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

1) Fonctionnement

DEPENSES

- **Dépenses courantes : 266 000 € (+ 30 000 € par rapport aux montants budgétisés en 2017)**

Voici notamment les principales variations proposées par la directrice de la NEF compte tenu des réalisations 2017 et des évolutions envisagées :

Achats spectacles	+ 10 000 €	Augmentation notamment liée à la création artistique « âge d'or »*
Energie – électricité	+ 2 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Contrats de prestations de services	+ 15 000 €	Augmentation liée notamment aux animations organisées autour de la création artistique « âge d'or »*

Entretien du bâtiment	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Entretien autres biens mobiliers	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Autres frais divers	+ 5 000 €	Notamment lié aux frais de communication (nouvelle charte graphique)
Transport de biens	+ 7 000 €	Notamment lié aux frais de transport des décors et matériel des spectacles

**Pour information, cette création artistique « âge d'or » est subventionnée par la région GRAND EST à hauteur de 20 000 €.*

- **Dépenses de personnel : 230 000 € (- 4 000 € par rapport au montant budgétisé en 2017)**

Personnel affecté à ce budget	- 12 000 €	Ajustement par rapport au montant réalisé en 2017
Autre personnel extérieur (intermittents – GUSO)	+ 8 000 €	Recours plus importants à des techniciens extérieurs (liés aux contraintes techniques des spectacles et aux activités de LA NEF)

En tenant compte des dépenses imprévues prévues en 2018 à hauteur de 2 000 €, le montant total prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 498 000 € pour l'exercice 2018.

Ce montant est en hausse de 28 000 € (+5,96%) par rapport à celui prévu en 2017. Cette hausse s'explique essentiellement par le rajout à la programmation 2018 de la création artistique « âge d'or ».

RECETTES

Voici les principales recettes de fonctionnement attendues pour 2018 :

Excédent antérieur reporté	10 000 €
Redevances de services (produit de la billetterie)	58 000 €
Participation de la ville de SOULTZ au titre des frais de communication	7 000 €
Locations des salles	23 000 €
Subvention Département du Bas-Rhin	36 000 €
Subvention Communauté de Communes du Pays de Wissembourg	22 000 €
Subvention de l'ETAT (DRAC)	17 000 €
Subvention Région GRAND EST (création artistique « âge d'or »)	20 000 €
Participation de l'Agence culturelle d'Alsace	5 000 €
Subvention de fonctionnement d'équilibre versée par la ville	<u>300 000 €</u>
TOTAL PREVISIONNEL DES RECETTES REELLES	498 000 €

Cette subvention d'équilibre prévisionnelle de 300 000 € est en baisse de 25 000 € par rapport à celle qui avait été budgétisée en 2017.

Il faut également se rappeler que la ville de Wissembourg a versé une subvention d'équilibre de fonctionnement de 290 000 € en 2017 (voir CA 2017).

NOTA : la contribution de la ville de SOULTZ au titre des frais de personnel (technicien) figure au budget principal.

2) Investissement

Voici les principaux investissements envisagés en 2018 :

- Travaux renforcement éclairage de sécurité + grande salle	16 000 €
- Achat équipements techniques	7 000 €
- Achat matériel de bureau et informatique	2 000 €
- Achat mobilier	2 000 €
- Achat de logiciels	<u>1 000 €</u>
TOTAL	28 000 €

Ces investissements sont intégralement financés par la subvention d'équipement de 28 000 € prévue au budget ville pour 2018.

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENVISAGEES EN 2019 ET 2020

Voici les principaux investissements envisagés en 2018 et 2019 :

- Pour 2019 : travaux renforcement éclairage dans l'entrée	15 000 €
- Pour 2020 : travaux réfection toit-terrasse	15 000 €

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

I. Les orientations budgétaires 2018

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Les acquisitions foncières se termineront en 2018. Le montant des terrains restant à acquérir se monte à 10 000 €.

Les travaux d'aménagement et de viabilisation se poursuivront en 2018 pour un montant estimatif de 203 000 € HT réparti comme suit :

- réseaux secs (éclairage public,...)	96 000 €
- raccordements électricité	57 000 €
- pose regards AEP	15 000 €
- accès giratoire	35 000 €

Des honoraires (frais de maîtrise d'œuvre, ...) seront à payer en 2018 pour un montant total de 20 000 €.

L'encours au 31/12/2017 des prêts-relais se monte à 960 000 €. Ces prêts vont engendrer des charges financières à hauteur de 10 000 € sur l'exercice 2018. Un remboursement de prêt de 360 000 € est également à prévoir sur l'exercice 2018.

Toutes ces dépenses, y compris les déficits reportés en 2018 (≈29 000 €), seront financées en 2018 par la vente des terrains.

Montant prévisionnel des ventes de terrains nécessaire à l'équilibre budgétaire pour 2018 : 640 000 €.

II. Travaux envisagés en 2019 et 2020

Les travaux d'aménagement et de viabilisation se termineront en 2020. Voici les dépenses prévisionnelles :

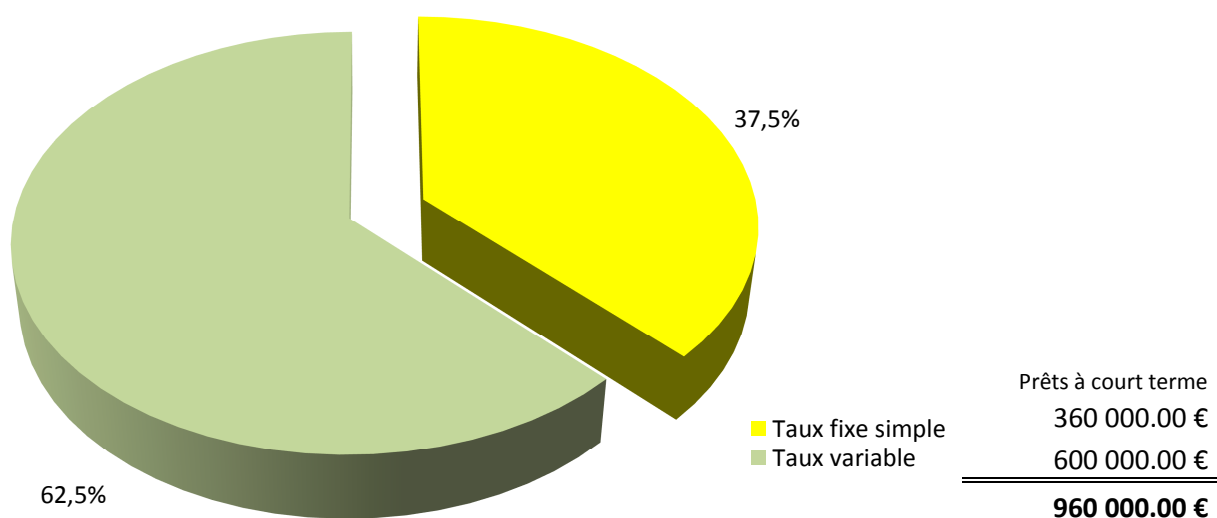
	2019	2020
Solde travaux voirie	0 €	170 000 €
Solde travaux réseaux secs	0 €	22 000 €
Solde dépenses maîtrise d'œuvre	0 €	6 000 €

La cadence de paiement de ces dépenses dépendra du rythme de vente des terrains.

III. Structure et gestion de la dette

1) Structure de la dette au 31/12/2017 par type de taux

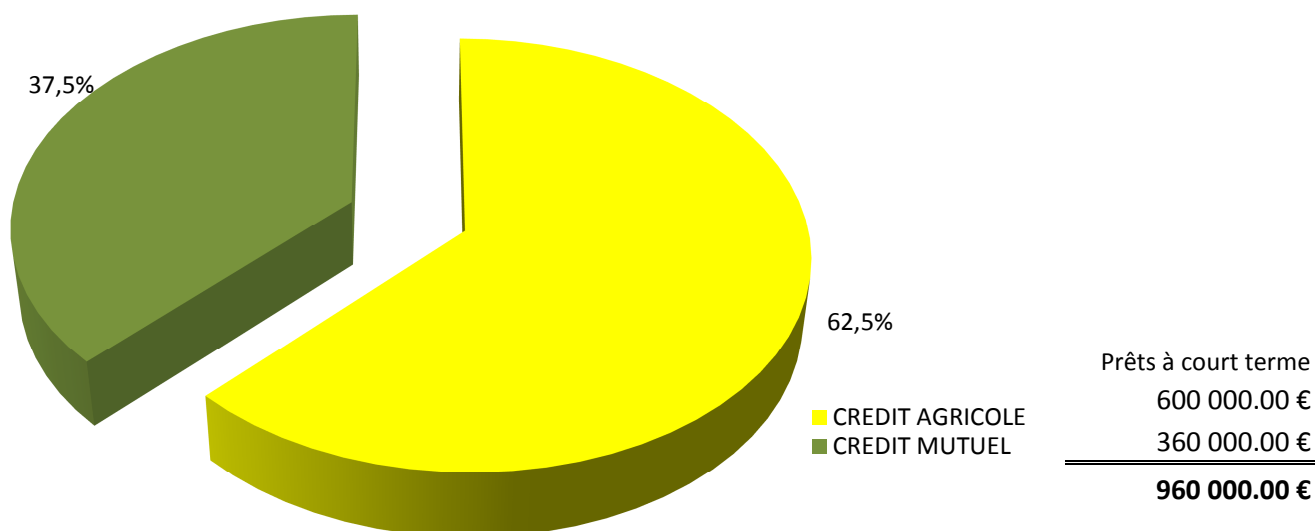
L'encours de cette dette à court terme (prêts-relais) se monte à 960 000 € au 31/12/2017. Il est réparti par types de taux comme suit :



Les prêts-relais seront bien entendu remboursés au fur et à mesure des ventes de terrains. 360 000 € de prêts-relais seront remboursés en 2018.

2) Répartition de la dette au 31/12/2017 par prêteurs

Cet encours est réparti par prêteurs comme suit :



BUDGET ZA PEPINIERE

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Pour l'exercice 2018, les principales dépenses seront le paiement des frais financiers (3 000 €) et des travaux de réaménagement du parking (28 000 €).

Ces dépenses seront financées en 2018 par les excédents reportés.

A ce jour, il reste une superficie de terrains à vendre d'environ 37a.

L'encours au 31/12/2017 du prêt-relais se monte à 400 000 €. Cet encours est indexé sur un taux variable.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente du terrain.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Des frais de portage de terrains (10 000 €) et des frais financiers (7 000 €) constitueront les principales dépenses pour l'exercice 2018. Il n'y a pas de travaux envisagés à ce jour.

Ces dépenses seront financées en 2018 par les excédents reportés.

L'encours du prêt-relais au 31/12/2017 se monte à 500 000 €. Ce prêt-relais est indexé sur un taux variable et sera à renouveler en 2018.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente des terrains.

BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS

Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

Des honoraires pour un montant de 35 000 € HT maximum (maîtrise d'œuvre, sondages, géomètre...) ainsi que des frais financiers (8 000 €) seront les principales dépenses à payer sur l'exercice 2018.

Un maître d'œuvre a été retenu en date du 15 décembre 2017 (société M2I)

Ces dépenses seront financées en 2018 par les excédents reportés.

L'encours de la dette au 31/12/2017 se monte à 700 000 €. Ce prêt-relais est indexé sur un taux variable.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente des terrains.